

COMMENT AGIR POUR SA LIBÉRATION ?



JE SUIS SEUL-E



REJOINDRE OU CRÉER

UN GROUPE MILITANT LOCAL

Adhérer à un comité local actif dans le soutien à Georges Abdallah ou en créer un. Pour connaître les coordonnées des différents comités ou les informations pour en créer un : liberonsgeorges@no-log.org



UTILISER LE WEB ET

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Utiliser Facebook & Twitter pour relayer des arguments et des initiatives en faveur de sa libération : abonnez vous à la page Free Georges Abdallah et utilisez le hashtag #FreeGeorgesAbdallah. Faire des photos de soutien, seul ou en groupe, avec une feuille où inscrire « Free Georges Abdallah » et la poster sur les réseaux sociaux avec le hashtag de la campagne. Faire connaître autour de vous le site internet de la campagne : liberonsgeorges.samizdat.net



LUI ÉCRIRE

Envoyer une lettre ou une carte postale à Georges Abdallah. Face à l'enfermement, recevoir du courrier est une fenêtre vers l'extérieur, alors n'hésitez pas ! Quelques mots suffisent...
Monsieur Georges Ibrahim ABDALLAH
2388/A221 CP de Lannemezan
204, rue des Saligues
BP 70166
65307 LANNEMEZAN



ACHETER ET/OU

OFFRIR LE LIVRE

Le livre *Georges Ibrahim Abdallah*, par le collectif International, est paru aux éditions Al-Dante. C'est avant tout un outil contre l'effacement de la mémoire, il rappelle les faits, précise le



contexte politique qui a décidé Georges Ibrahim Abdallah à choisir son engagement révolutionnaire. À commander sur <http://al-dante.org>

INTERPELLER DES PERSONNALITÉS



OU ORGANISATIONS

Vous connaissez une organisation ou une personnalité qui pourrait soutenir la libération de Georges Abdallah ? N'hésitez pas à les solliciter pour qu'ils se positionnent.



JE SUIS DÉJÀ MEMBRE

D'UNE ORGANISATION



DISTRIBUER DU MATÉRIEL

Le Collectif pour la Libération de Georges Ibrahim Abdallah édite de nombreux flyers, autocollants et affiches. Vous pouvez les commander à prix libre sur liberonsgeorges@no-log.org



PARTICIPER À LA CAMPAGNE

Chaque année, différentes journées d'actions sont organisées pour la libération de Georges Abdallah. Vous pouvez rejoindre cette initiative en prenant l'initiative d'un rassemblement ou d'une réunion publique à ce sujet.



ORGANISER UNE PROJECTION

Différents petits films et clips retraçant l'engagement et la vie de Georges Ibrahim Abdallah sont disponibles dans la rubrique vidéo de liberonsgeorges.samizdat.net. Ils sont en accès libre.



MOTION DE SOUTIEN

Votre organisation peut également éditer une motion de soutien demandant la libération de Georges Abdallah. Tout comme nous invitons à faire apparaître l'exigence de sa libération dans les plateformes revendicatives des différents combats solidaires qui lui sont liés : en défense des prisonniers politiques et en particulier les prisonniers palestiniens, pour la Palestine et les différents peuples en lutte, en défense des libertés démocratiques et contre la répression, etc.

LIBÉREZ

GEORGES ABDALLAH!



COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE ARABE
MILITANT DE LA CAUSE PALESTINENNE

EMPRISONNÉ EN FRANCE DEPUIS LE 24 OCT. 1984

<http://liberonsgeorges.samizdat.net>

LA FRANCE REFUSE SA LIBÉRATION

Georges Ibrahim Abdallah est libérable depuis 1999 mais l'acharnement continue. En novembre 2003 la juridiction régionale de libération conditionnelle de Pau autorise sa libération. Le ministre de la Justice de l'époque, Dominique Perben, intervient directement et en janvier 1984 la juridiction nationale de libération conditionnelle décide du maintien en détention du prisonnier. La loi est modifiée : à l'avenir les décisions ne dépendront plus de la juridiction régionale, mais de la seule compétence du juge de l'application des peines du tribunal de grande instance de Paris.

La neuvième demande de libération conditionnelle de Georges Abdallah a été déposée en janvier 2012. Suite à l'avis favorable donné en novembre 2012 par le tribunal d'application des peines, tout a été entrepris par le Parquet (représentant de l'État) pour bloquer la libération de Georges Abdallah : refus du ministre de l'Intérieur de signer l'arrêté d'expulsion nécessaire, reports et appels multiples et pourvoi en cassation. Au bout de quinze mois, la demande de libération est jugée irrecevable... À cela s'ajouteront les prises de positions contre sa libération des États-Unis et évidemment d'Israël qui multiplieront les interventions politiques. Par exemple, des emails déclassifiés émanant de Hillary Clinton, alors secrétaire d'État, témoignent de son intervention directe auprès de Laurent Fabius, alors ministre français des Affaires étrangères, pour empêcher la libération de Georges Ibrahim Abdallah.

La justice française reproche à Georges Abdallah de ne pas avoir renoncé à son engagement politique : celui d'un communiste, défenseur de la cause des peuples en lutte contre l'impérialisme.

FIDÈLE À SES ENGAGEMENTS

Durant ses années d'enfermement, Georges Ibrahim Abdallah n'a rien renié de son combat solidaire avec les peuples en lutte contre l'impérialisme, le sionisme et pour la libération de la Palestine.

Ce combat, il le poursuit infatigablement, courageusement, par des déclarations politiques de soutien, par des grèves de la faim solidaires, par des photos de solidarité et par une résistance quotidienne, alors qu'il aurait dû recouvrer la liberté depuis 1999 ! Il a notamment signé le 19 juin 1999 une plateforme de coopération commune et de solidarité entre différents prisonniers communistes, anarchistes, antifascistes et anti-impérialistes.

L'identité politique de Georges Ibrahim Abdallah reste inchangée : celle d'un révolutionnaire communiste internationaliste.

ILS LE SOUTIENNENT

★ La figure du mouvement féministe et anti-raciste Angela Davis apporte son soutien en 2013 lors de sa venue à Toulouse. En 2016, c'est Albert Woodfox et Robert King, anciens prisonniers du Black Panthers Party, qui affirment leur engagement pour la libération de Georges Abdallah suite à leur venue à Paris.

★ Le symbole de la résistance palestinienne Leila Khaled prend également position en faveur de sa libération. Tout comme les prisonniers

palestiniens Marwan Barghouti, dirigeant du Fatah, et Ahmad Saadat, secrétaire général du FPLP, qui adressent un message de soutien en 2009 lors d'un meeting à Beyrouth. En septembre 2017, Ahmad Saadat lui adresse une lettre ouverte et il conclut par ces mots : « *Jusqu'à ce que nous nous réunissions un jour dans le monde de la liberté, tu restes un symbole et un modèle à suivre.* »

★ L'avocat franco-palestinien Salah Hamouri lui apporte également son soutien tout comme Soha Bechara, militante communiste de la résistance libanaise qui fut incarcérée 10 ans dans la prison de Khiam (au Sud-Liban).

★ L'auteur et dessinateur Jacques Tardi a pris fait et cause pour sa libération, dessinant même une affiche à ce sujet. Tout comme les dessinateurs et caricaturistes Colloghan et Manu Scordia.

★ Plusieurs intellectuels et personnalités lui apportent son soutien, notamment : Nacira Guenif-Souillamas, Saïd Bouamama, Françoise Vergès, Panagiotis Sotiris, Julien Salingue, Pierre Tevanian, Mathieu Rigouste, Stella Magliani-Belkacem, Hanane Karimi, Emmanuel Barot, Alain Gresh, Henri Alleg, Mireille Fanon-Mendès-France, Michel Warschawski, Nora Cortinas, Gérard Spitzer, Éric Hazan, Sahar Francis, Serge Quadruppani, Georges Labica, Gabriel Mouesca, Jean-Pierre Bastid, José-Maria Sison, Océane Rose Marie, Assa Traoré, Nadir Dendoune, Elsa Lefort-Hamouri, Sihame Assbague, Amal Bentounsi, Didier Lestrade, Rokhaya Diallo, etc.

★ Et également de nombreux artistes : Keny Arkana, Médine, Billie Brelok, Première Ligne, Dominique Grange, VII, O.P.A., Bachar Mar-Khalife, Soledad, Lili Supa, Thawra, la Compagnie Jolie Môme, HK et les Saltimbanks, Nicolas Bacchus, Saïd du groupe Sidi Watcho, Lamia Safieddine etc.

★ Le journaliste Daniel Schneidermann et l'écrivaine Chloé Delaume publient le 23 janvier 2013 une tribune dans le journal *Libération* à ce sujet.

★ Plusieurs associations françaises soutiennent la libération de Georges Abdallah comme la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen (LDH), l'Association France-Palestine Solidarité (AFPS) ou encore l'Union juive française pour la paix (UJFPF), ainsi que toutes les organisations de gauche et d'extrême gauche (hormis le Parti Socialiste).

★ De nombreux parlementaires et personnalités politiques de premier plan le soutiennent notamment Noël Mamère, Jean-Luc Mélenchon, André Chassaigne, Patrick Braouzeuc ou encore Julien Bayou.

★ Il est également soutenu par différentes organisations dans plus d'une cinquantaine de pays.

★ Georges Abdallah est également citoyen d'honneur des villes de Calonne-Ricouart, Grenay et Bagnolet.

★ Dans une entrevue à *La Dépêche* du 7 janvier 2012, Yves Bonnet, directeur de la DST (services secrets français) au moment de l'arrestation, juge anormal et scandaleux le fait de maintenir encore emprisonné Georges Ibrahim Abdallah. Il considère par ailleurs qu'« *il avait le droit de revendiquer les actes commis par les FARL comme des actes de résistance. Après on peut ne pas être d'accord, c'est un autre débat. Mais il faut se souvenir du contexte, aussi, des massacres de Sabra et Chatila dont les coupables n'ont jamais été punis. Et aujourd'hui, la France garde cet homme derrière les barreaux alors qu'elle a libéré Maurice Papon ?* » Il pense ainsi à une vengeance d'État, « *c'est absolument lamentable* » conclut-il.

QUI EST GEORGES IBRAHIM ABDALLAH?

Georges Ibrahim Abdallah est né à Kobayath - Akkar, dans le nord du Liban, le 2 avril 1951. Il a grandi à une époque où le Liban était plongé dans une guerre civile confessionnelle.


Cette réalité de lutte, de résistance et de sacrifice a construit la conscience politique de Georges Abdallah et déterminé son engagement révolutionnaire. Il choisit la résistance face aux massacres de masse perpétrés par les bourgeois confessionnalistes de tous bords et leurs alliés israéliens et franco-américains, et commence son engagement politique dans les rangs du Parti National Syrien (PNSS, progressiste et panarabe) pour rejoindre ensuite la résistance palestinienne en adhérant au Front Populaire pour la Libération de la Palestine (organisation marxiste palestinienne).


L'armée israélienne envahit le Liban le 6 juin 1982. Elle y fera des milliers de morts civils notamment lors des massacres de Sabra et Chatila les 16 et 17 septembre, qui feront près de cinq mille victimes. Cette invasion fut perpétrée avec la complicité des puissances occidentales. En riposte, des combattants libanais et arabes allèrent porter la guerre contre le sionisme et l'impérialisme dans le monde. Ce fut le cas des Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises (FARL) qui entrèrent en action en Europe, et dont Georges Abdallah était membre. Emprisonné depuis 1984 Georges Abdallah a été arrêté à Lyon le 24 octobre 1984 et condamné en 1987 à la réclusion criminelle à perpétuité pour complicité dans l'exécution d'un responsable des services secrets israéliens en France et d'un attaché militaire étatsunien à Paris.

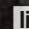
Lors de son premier procès, Georges Abdallah est jugé pour détention d'armes et d'explosifs et condamné à quatre années de détention. Cette peine est trop clémente aux yeux des États-Unis et le président Reagan intervient auprès du président français Mitterrand. Les services secrets français « découvrent » alors opportunément des armes qui permettent de rejuger Georges Abdallah.

En 1987 le procureur général, représentant de l'accusation, requiert une peine de dix ans contre Georges Abdallah.

C'est insuffisant pour l'État français et ses alliés étatsuniens et israéliens. Après de nombreuses pressions, une cour d'exception le condamnera finalement à la perpétuité. Il est prouvé que l'avocat de Georges Abdallah, Jean-Paul Mazurier, lorsqu'il plaidait pour la « défense » de son client, était un agent des services secrets français. Cependant la validité du procès ne sera pas remise en cause.

 Free Georges Abdallah

 @FreeGIAbdallah

 liberonsgeorges.samizdat.net